

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

Période close le 31 décembre 2023

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Portefeuille. Si les états financiers annuels n'accompagnent pas le présent rapport, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en communiquant avec nous au 1 855 852-1026, en nous envoyant un courriel à contact.centre@bmo.com, en nous écrivant à BMO Gestion privée de placements inc., 1 First Canadian Place, 100 King St. W., 41st Floor, Toronto (Ontario), M5X 1A1, ou en visitant notre site Web au www.bmo.com/gestionprivee/documents-reglementaires/bgpp ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par une de ces méthodes pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et des procédures de vote par procuration du Portefeuille, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

BMO Gestion privée de placements inc. (BGPPI ou le « gestionnaire »), gestionnaire et gestionnaire de portefeuille, est responsable de la gestion de l'ensemble des activités, des placements et de l'administration des Portefeuilles BMO privé et a recours aux services de BMO Gestion d'actifs inc. (« BMO GA inc. » ou le « sous-conseiller ») à titre de sous-conseiller du Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien (le « Portefeuille »).

Objectif et stratégies de placement

Le Portefeuille a pour objectif d'assurer la liquidité et un niveau élevé de revenu d'intérêts et de préserver le capital investi. Le Portefeuille investit surtout dans des titres de créance à court terme de qualité supérieure et à faible risque émis par des gouvernements et des sociétés canadiens, comme les bons du Trésor, les acceptations bancaires et le papier commercial.

Pour atteindre l'objectif de placement du Portefeuille, le sous-conseiller investit principalement dans des titres notés au moins A-1 (faible) par Standard & Poor's Rating Services (Canada) ou au moins R-1 (faible) stable par DBRS Limited, au moment du placement, ou dans des titres notés de façon équivalente par d'autres agences de notation désignées. Le Portefeuille cherche à maintenir un prix par part de 10,00 \$ en créditant le revenu net sur une base quotidienne et en le distribuant mensuellement.

Risque

Les risques associés à un placement dans le Portefeuille demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le dernier prospectus simplifié, ou dans toute version modifiée de celui-ci, ou dans l'aperçu du Portefeuille. Aucun changement aux objectifs ou aux stratégies de placement ni à la gestion du Portefeuille ayant une incidence notable sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Portefeuille n'a eu lieu au cours de la période. Le gestionnaire a procédé à l'examen du Portefeuille selon la méthode de classification du risque uniformisée prévue au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* et a déterminé, le 18 mai 2023, que le niveau de risque du Portefeuille n'avait pas changé. Le gestionnaire procède à l'examen du niveau de risque du Portefeuille et à l'examen de son indice de référence, s'il y a lieu, au moins tous les ans.

Résultats

Pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2023, le Portefeuille a dégagé un rendement de 5,06 %, après déduction des frais. En comparaison, l'indice de référence, l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, a affiché un rendement total de 4,71 % pour la même période.

Les banques centrales ont continué d'augmenter leurs taux directeurs durant la période de 12 mois close le 31 décembre 2023, dans un contexte de robuste croissance économique et de forte inflation. L'effondrement de SVB Financial Group aux États-Unis a provoqué une onde de choc dans le secteur bancaire mondial, ce qui a fait craindre une crise financière



Gestion privée

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

généralisée susceptible d'entraîner un repli plus intense que prévu du marché. Les organismes de réglementation américains et mondiaux sont rapidement intervenus pour limiter les dégâts et les turbulences provoqués par la déconfiture de SVB Financial Group.

Les principales banques centrales du monde ont réitéré leur volonté de poursuivre leurs hausses de taux musclées, en invoquant la persistance de l'inflation tout en dédramatisant le risque de récession. Les rendements du marché monétaire ont toutefois légèrement baissé à la fin de la période, alors que les investisseurs estimaient de plus en plus que les taux directeurs des banques centrales avaient finalement atteint leur sommet.

La Banque du Canada (BdC) a relevé son taux directeur à trois reprises au cours de la période, pour un total de 75 points de base, avec pour effet de le porter à 5,00 %. Lorsqu'elle a haussé son taux directeur à 4,50 % en janvier 2023, la BdC a indiqué qu'elle comptait suspendre les hausses de taux d'intérêt à ce niveau pour se donner le temps d'évaluer leur effet cumulé sur l'économie. Elle a toutefois décidé de hausser de nouveau les taux en juin et en juillet, en réponse à la vigueur du marché du travail et à la demande excédentaire. La banque centrale est ensuite restée sur sa position tout au long du second semestre, en maintenant son taux directeur à 5,00 % pour une troisième fois d'affilée lors de sa réunion de décembre. Le taux des obligations du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada a clôturé l'année à 5,04 %, en forte hausse par rapport à 4,30 % à la fin de 2022.

La hausse des taux d'intérêt a entraîné une hausse notable des rendements du marché monétaire, ce qui a participé au rendement du Portefeuille. Le terme à court moyen relativement court du Portefeuille a également contribué au rendement. La surpondération de papier commercial a aussi favorisé le rendement, grâce à des taux supérieurs à ceux des bons du Trésor du Canada et des titres gouvernementaux. Le Portefeuille conserve une structure diversifiée sur le plan des secteurs, des échéances et des émetteurs, avec pour objectifs premiers de préserver le capital et d'offrir à la fois un haut degré de liquidité et des revenus d'intérêts élevés.

Le déséquilibre entre l'offre et la demande dans le segment à trois mois de la courbe des taux a nui au rendement du Portefeuille. La demande des investisseurs canadiens et internationaux pour les produits du marché monétaire est restée vigoureuse pendant la période, dans un contexte de volatilité persistante des marchés. La demande pour les échéances d'un à trois mois s'est maintenue, ce qui a ancré cette partie de la courbe des taux près du taux de financement à un jour. La demande pour le papier commercial a dépassé l'offre au cours de la période, avec pour effet de limiter continuellement les taux de rendement. Parmi les autres facteurs importants ayant miné le rendement, citons la pondération à environ 10 % des titres à échéance de sept jours ou moins dans le Portefeuille, afin de satisfaire aux besoins courants de liquidités, alors que la norme est de 5 % dans le secteur.

Le sous-conseiller a pris de nouvelles positions dans la Banque Canadienne Impériale de Commerce (2,97 %, 11 juill. 2023) et la Banque Toronto-Dominion (3,226 %, 24 juill. 2024). Ces titres de qualité offraient une certaine amélioration sur le plan du rendement et des échéances par rapport aux acceptations bancaires classiques. Ces nouvelles positions ont ajouté respectivement quelque 13 points de base et 5 points de base par rapport aux acceptations bancaires.

Un nouveau placement dans Glacier Credit Card Trust (2,28 %, 6 juin 2024) a aussi fait son entrée dans le Portefeuille. Cette entité ad hoc a été formée dans le but d'émettre des titres de créance afin de rembourser des facilités de crédit existantes, de refinancer des dettes et d'effectuer des acquisitions. Le titre présentait une certaine amélioration sur le plan du rendement et de l'échéance par rapport aux acceptations bancaires classiques, avec une hausse de 28 points de base par rapport à ces dernières.

Pour en savoir plus sur le rendement à long terme et la composition du Portefeuille, veuillez consulter les sections Rendement passé et Sommaire du portefeuille du présent document.

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

Événements récents

Les dirigeants de la BdC ont convenu que les taux d'intérêt élevés limitaient les dépenses des ménages et que l'économie n'était plus en surchauffe. Ils ont toutefois rappelé qu'ils étaient prêts à relever de nouveau les taux si l'inflation ne continuait pas de se rapprocher de la cible de 2 %. La BdC a publié son rapport trimestriel sur la politique monétaire en janvier 2024, où l'on reconnaît « que la politique monétaire parvient comme prévu à ralentir la croissance et à éliminer les pressions exercées sur l'inflation par la demande excédentaire », et prévoit que l'inflation diminuera à 2,4 % d'ici la fin de 2024, puis descendra pour atteindre sa cible de 2 % en 2025.

Le terme à court terme du Portefeuille sera rajusté en fonction de l'évaluation de l'économie par le sous-conseiller et de toute variation prévue des taux d'intérêt au Canada. La volatilité actuelle des marchés et les considérations relatives aux flux de trésorerie pourraient contraindre le Portefeuille à un positionnement plus prudent à court terme.

Opérations avec des parties liées

La Société de fiducie BMO, filiale indirecte entièrement détenue par la Banque de Montréal (BMO), est le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Portefeuille tandis que BGPPI en est le gestionnaire. À l'occasion, BGPPI peut conclure, au nom du Portefeuille, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres membres de BMO Groupe financier ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au Portefeuille (chacun, une « partie liée » et collectivement, les « parties liées »). Cette section décrit brièvement les transactions entre le Portefeuille et une partie liée. Tous les conflits d'intérêts sont signalés au comité d'examen indépendant (CEI). Le rôle principal du CEI est de déterminer si la mesure proposée par le gestionnaire aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Sous-conseiller

BGPPI a retenu les services de BMO GA inc., une partie liée, pour fournir des conseils en placement et prendre des décisions de placement pour le Portefeuille. BMO GA inc. touche mensuellement des honoraires de sous-conseiller dont le montant est fonction de l'actif sous gestion. BMO GA inc. est rémunérée par BGPPI.

Achat et vente de titres

Au cours de la période, le gestionnaire s'est fondé sur les instructions permanentes du CEI du Portefeuille relativement aux opérations avec des parties liées suivantes qui peuvent avoir été effectuées dans le Portefeuille :

- a) des placements dans des titres de BMO, membre du groupe du gestionnaire, ou de tout autre émetteur lié au gestionnaire;
- b) des placements dans une catégorie de titres d'un émetteur pendant la période de placement de ces titres ou pendant la période de 60 jours suivant la période de placement, alors que BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agissait à titre de preneur ferme dans le cadre du placement de ces titres;
- c) des opérations sur le marché secondaire, sur des titres de créance négociés hors cote pour lesquels BMO Nesbitt Burns Inc., ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agit à titre de contrepartiste sur le marché canadien des titres de créance;
- d) des opérations sur le titre d'un émetteur en provenance ou à destination d'un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire, ou un membre du groupe du gestionnaire, ou d'un compte géré par un membre du groupe du gestionnaire;

(chacune de ces opérations étant une « opération avec des parties liées »).

Conformément aux instructions permanentes du CEI, lorsqu'ils décident d'effectuer une opération avec des parties liées pour le Portefeuille, le gestionnaire et le sous-conseiller du Portefeuille doivent respecter les politiques et les procédures écrites du gestionnaire qui régissent les opérations avec des parties liées, et faire périodiquement rapport au CEI, en indiquant chaque cas où le gestionnaire ou le sous-conseiller s'est fondé sur les instructions permanentes et en précisant si l'opération visée a été conforme aux politiques et aux procédures en vigueur. Les politiques et les procédures

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

applicables visent à assurer que chaque opération avec des parties liées i) est effectuée sans aucune influence de BMO, de BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'un membre du même groupe, et ne tient compte d'aucune considération se rapportant à BMO, à BMO Nesbitt Burns Inc. ou à une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou à un membre du même groupe, ii) représente un jugement porté par le gestionnaire ou le sous-conseiller sans autre considération que l'intérêt du Portefeuille, et iii) aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille. Le CEI a examiné les opérations avec des parties liées décrites ci-dessus et a fourni une approbation selon laquelle ces opérations aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Frais de gestion de patrimoine

Les parts du Portefeuille sont offertes uniquement par l'entremise des services de gestion de patrimoine de BMO Groupe financier. Le fiduciaire, une partie liée, et le gestionnaire facturent des frais annuels à chaque investisseur pour les services de gestion de patrimoine offerts par BMO Groupe financier, ces frais étant calculés selon un barème dégressif variant entre 1,95 % et 0,20 % de l'actif sous gestion selon le type et la taille du portefeuille de placements de l'investisseur. Le montant réel des frais de gestion de patrimoine exigé de l'investisseur est déterminé en fonction du *Barème des frais contenu dans l'énoncé de politique de placement* de BGPPI, qui lui est remis en même temps que la convention de gestion des placements intervenue entre l'investisseur, le fiduciaire et BGPPI. Les frais sont payés directement par l'investisseur au fiduciaire et au gestionnaire. Le fiduciaire peut rémunérer les institutions financières et les représentants inscrits de BMO Groupe financier pour les recommandations de clients aux services de gestion de patrimoine.

Services aux porteurs de parts

Des parties liées fournissent certains services au Portefeuille. BGPPI est l'agent chargé de la tenue des registres du Portefeuille. Le fiduciaire et BGPPI sont rémunérés par le Portefeuille pour les services de garde et d'administration qu'ils fournissent. Les services d'administration comprennent la comptabilité des fonds, la tenue de livres et le traitement des ordres d'achat ou de rachat.

Les frais imputés au Portefeuille pendant les périodes s'établissent comme suit :

	Période close le 31 déc. 2023 (en milliers de dollars)	Période close le 31 déc. 2022 (en milliers de dollars)
Services aux porteurs de parts	340	334

Frais de gestion

Aucuns frais de gestion ne sont imputés au Portefeuille. Le fiduciaire et le gestionnaire touchent des frais annuels de gestion de patrimoine des investisseurs pour les services de gestion de patrimoine offerts par BMO Groupe financier.

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Portefeuille et ont pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers du Portefeuille pour les périodes indiquées.

Actif net par part du Portefeuille ¹⁾		Exercices clos les 31 décembre				
		2023	2022	2021	2020	2019
Actif net à l'ouverture de la période	\$	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	\$	0,50	0,22	0,03	0,09	0,20
Total des charges ²⁾	\$	(0,00)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Gains (pertes) réalisés pour la période	\$	—	—	—	—	—
Gains (pertes) latents pour la période	\$	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) totale liée aux activités³⁾						
	\$	0,50	0,21	0,02	0,08	0,19
Distributions :						
Revenu de placement (hors dividendes)	\$	0,50	0,21	0,02	0,08	0,19
Dividendes	\$	—	—	—	—	—
Gains en capital	\$	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	\$	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales⁴⁾	\$	0,50	0,21	0,02	0,08	0,19
Actif net à la clôture de la période	\$	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

¹⁾ Ces données sont tirées des états financiers annuels audités du Portefeuille.

²⁾ Comprend les commissions, les autres coûts de transactions du portefeuille et les retenues d'impôts.

³⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part entre l'ouverture et la clôture de la période.

⁴⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires		Exercices clos les 31 décembre				
		2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	\$	2 262 620	2 084 053	1 343 303	1 533 231	1 465 610
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾		226 262	208 405	134 330	153 323	146 561
Ratio des frais de gestion ²⁾	%	0,05	0,05	0,06	0,05	0,05
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge ²⁾	%	0,16	0,16	0,17	0,16	0,16
Ratio des frais d'opérations ³⁾	%	—	—	—	—	—
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁴⁾	%	—	—	—	—	—
Valeur liquidative par part	\$	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (hors commissions et autres coûts de transactions du portefeuille) de la période indiquée; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Pour les périodes présentées ci-dessus, aucune commission ni aucun coût de transactions n'a été engagé par le Portefeuille. Par conséquent, le ratio des frais d'opérations pour chacune des périodes a été de zéro.

⁴⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller du Portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Portefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le portefeuille sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille. Le taux de rotation des titres en portefeuille ne s'applique pas aux fonds du marché monétaire.

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

Rendement passé

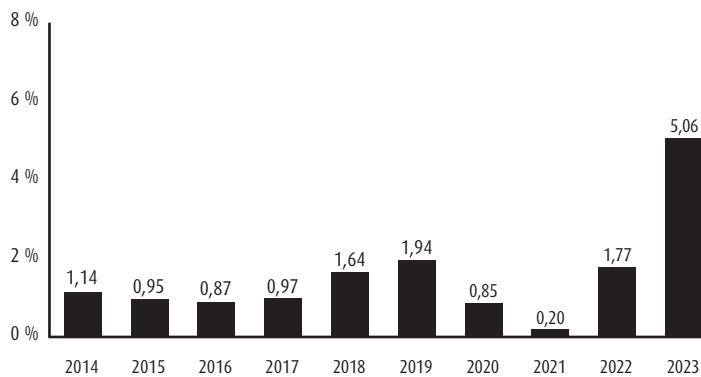
Généralités

Les données sur le rendement du Portefeuille supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts additionnelles du Portefeuille et elles sont fondées sur la valeur liquidative du Portefeuille. Le réinvestissement des distributions accroît les rendements.

Les données sur le rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais facultatifs qui auraient réduit le rendement, le cas échéant. Il convient de noter que le rendement passé du Portefeuille n'est pas une garantie de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement pour chacun des exercices indiqués et illustre le rendement d'une année à l'autre. Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.



Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

Sommaire du portefeuille

Au 31 décembre 2023

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative	25 principaux titres en portefeuille Émetteur	% de la valeur liquidative
Papier commercial	72,7	Alectra Inc., papier commercial, 5,149 %, 10 janv. 2024	0,9
Billets de dépôt au porteur	11,6	First Nations Finance Authority, papier commercial,	
Acceptations bancaires	7,0	5,136 %, 11 janv. 2024	0,9
Municipal	5,5	Central 1 Credit Union, papier commercial,	
Obligations de sociétés	2,3	5,185 %, 12 janv. 2024	0,9
Titres adossés à des créances mobilières	0,4	SURE Trust, papier commercial, 5,323 %, 24 janv. 2024	0,9
Marché monétaire - Provincial	0,4	Banque Royale du Canada, acceptations bancaires,	
Trésorerie/créances/dettes	0,1	5,153 %, 26 janv. 2024	0,9
Répartition totale du portefeuille	100,0	Zeus Receivables Trust, papier commercial,	
		5,401 %, 29 janv. 2024	0,9
		Zeus Receivables Trust, papier commercial,	
		5,428 %, 26 févr. 2024	0,9
		Banner Trust, papier commercial, 5,363 %, 6 mars 2024	0,8
		Bay Street Funding Trust, papier commercial,	
		5,304 %, 3 janv. 2024	0,8
		Storm King Funding, papier commercial,	
		5,349 %, 19 janv. 2024	0,8
		Plaza Trust, papier commercial, 5,375 %, 19 janv. 2024	0,8
		Énergir, s.e.c., papier commercial, 5,121 %, 24 janv. 2024	0,7
		Plaza Trust, papier commercial, 5,353 %, 18 janv. 2024	0,7
		SOUND Trust, papier commercial, 5,325 %, 5 févr. 2024	0,7
		Principaux titres en pourcentage de la valeur liquidative totale	23,1
		Valeur liquidative totale	2 262 620 156 \$
		<i>Le Sommaire du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées en permanence par le Portefeuille. Une mise à jour est disponible chaque trimestre.</i>	
25 principaux titres en portefeuille Émetteur	% de la valeur liquidative		
First Nations Finance Authority, papier commercial,			
5,175 %, 25 janv. 2024	1,2		
Zeus Receivables Trust, papier commercial,			
5,421 %, 9 févr. 2024	1,2		
Zeus Receivables Trust, papier commercial,			
5,333 %, 21 mars 2024	1,1		
Bay Street Funding Trust, papier commercial,			
5,347 %, 5 févr. 2024	1,1		
SAFE Trust, papier commercial, 5,287 %, 21 mars 2024	1,0		
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial,			
5,495 %, 16 janv. 2024	1,0		
King Street Funding Trust, papier commercial,			
5,332 %, 3 janv. 2024	1,0		
Vancouver City Savings Credit Union, billets de dépôt au porteur, 5,162 %, 11 mars 2024	1,0		
SAFE Trust, papier commercial, 5,281 %, 21 févr. 2024	1,0		
Toronto Hydro Corporation, papier commercial,			
5,110 %, 5 janv. 2024	1,0		
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial,			
5,337 %, 22 mars 2024	0,9		

Gestionnaire

BMO Gestion privée de placements inc.
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Fiduciaire

Société de fiducie BMO
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

BMO Gestion privée est un nom commercial qui désigne la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services de gestion de patrimoine. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion privée. Les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements, de planification de patrimoine, de planification fiscale et de planification philanthropique sont offerts par l'entremise de BMO Nesbitt Burns Inc. et de BMO Gestion privée de placements inc. Les services successoraux et fiduciaires ainsi que les services de garde de valeurs sont offerts par la Société de fiducie BMO. Les entités juridiques de BMO Gestion privée n'offrent pas de conseils fiscaux.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements futurs, résultats, circonstances, rendements ou attentes qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. Par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Portefeuille peut investir et les risques décrits en détail dans le prospectus simplifié des Portefeuilles BMO privé. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Portefeuille, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, BMO Gestion privée de placements inc. ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser aucune déclaration prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, et décline expressément toute intention ou obligation de le faire, sauf si la loi applicable l'y oblige.

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

www.bmo.com/gestionprivee

Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 1 855 852-1026



Gestion privée